



Commune de MINORVILLE 54385

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 17-03042023 – Indemnité recensement de la population

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents :	6
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	7
Date de Convocation :	27 mars 2023
Date d'affichage	27 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le 3 avril à 20h, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe HENNEBERT, Maire.

Etaient présents : Madame Isabelle BRISSON, Messieurs Philippe HENNEBERT, Stéphane MOUROT, Stéphane SCHOUG, Jérôme MACQUIN et Marc THIRIOT.

Etaient absents excusés : Madame Astrid MALLICK ayant donné procuration à Monsieur Stéphane MOUROT et Monsieur Philippe NICLOUX.

Etaient absents : Madame Anne SCHOUG et Monsieur Aurélien ZIEGLER.

Monsieur Stéphane MOUROT a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Indemnité recensement de la population

L'INSEE a demandé à la commune d'organiser le recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2023. Pour la réalisation de l'enquête auprès des habitants un agent recenseur a été désignée, par délibération n°18 du 13 juin 2022 : Madame Elodie RIGHINI, secrétaire de mairie a été nommée.

Pour cette mission il est proposé au conseil de lui verser une indemnité de 418 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE de verser une indemnité de mission à Madame Elodie
RIGHINI de 418 €.**

Ainsi fait et délibéré : les jour, mois et an ci-dessus
Après dépôt en Sous- Préfecture mois et an ci-dessus
Acte rendu exécutoire, ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus ;
Et publication ou notification pour extrait conforme.

Le 03/04/2023

Le Maire
Philippe HENNEBERT

